

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Association Sur les bancs de l'école

Assemblée générale du 24 juin 2021



Fonctionnement de l'association

Le conseil d'administration

Le conseil est composé de **14 membres** qui ont été nommés ou renouvelés jusqu'à l'assemblée devant se tenir en 2024, parmi lesquels un bureau de 4 membres a été constitué, composé de :

Jean-René BUISSON président,
Elisabeth RIBOUD vice-présidente,
Karine PANDEVANT secrétaire générale,
Mike LAHMI trésorier,

Les autres membres du conseil sont Sophie ALZOUNIES, Anne BOST, Jean-Martial BUISSON, Justine BUISSON, Véronique CHARLOT FOUCAULT, Caroline GUILLOUET, Amanda HOREAU, Alexandre OUMET-STORRS, Linda ROBACHE, Isabelle VINCENDEAU.

Anne BUISSON est membre d'honneur, invité permanent du conseil.

Le conseil s'est réuni trois fois au cours de l'année 2020, les 14 janvier, 6 mai et 14 octobre.

Les adhérents de l'association

En 2020, l'association a compté **164 familles adhérentes**, représentant **289 membres** au total (163 femmes et 126 hommes), parmi lesquels :

- 130 familles bénéficiant de l'accompagnement de l'association (représentant 136 enfant suivis) ;
- 24 familles ayant adhéré ponctuellement (pour des bilans) ;
- 10 membres actifs.

A la date du 8 avril 2021, l'association compte déjà **124 familles adhérentes**, représentant **220 membres** au total (119 femmes et 101 hommes), dont 108 familles bénéficiant de prises en charge et d'activités proposées par l'association (représentant 114 enfants ayant un suivi régulier), 6 membres ponctuels et 10 membres actifs.

Les salariés

L'équipe permanente de l'association se compose, des personnes suivantes :

- Caroline Bourgue, déléguée générale,

Sur les Bancs de l'École

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlsbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlsbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

- Zlata Bonev, responsable de la communication, en contrat d'apprentissage en alternance depuis septembre 2020,
- Celya Abatucci, office manager de la Maison de Ted, en contrat d'apprentissage en alternance depuis septembre 2020,
- Sabrina Tatem, directrice de Autism Friendly Académie. Durant son congé maternité de début mars à mi-juin 2020, Sabrina Tatem est remplacée par Hassna Bencheikh, psychologue, qui assure les mêmes fonctions à l'Académie,
- Solenn Nelta, AVS collective de Autism Friendly Académie, en CDD.

Frédérique Bauché est partie à la retraite le 31 décembre 2020.

Par ailleurs, l'association a employé **2 accompagnants scolaires du 1^{er} septembre 2019 au 30 juin 2020 et en salarie également 2 depuis le 1^{er} septembre 2020, jusqu'au 30 juin 2021**. La grande majorité des accompagnants scolaires est désormais salariée soit par les Rectorats de Paris ou Versailles, soit par les familles directement (voir détails ci-dessous).

Les bénévoles

L'association peut s'appuyer sur le dévouement et l'engagement d'un grand nombre de bénévoles qui lui permettent de développer de nombreuses activités au sein de La Maison de TED : aide aux familles pour la constitution des dossiers MDPH, animation des ateliers avec les familles, organisation d'activités festives, etc. L'implication de ses bénévoles permet à l'association de proposer tous ces services dans le respect de ses statuts et du principe de gratuité.

D'autres bénévoles mettent leur savoir-faire professionnel et leur talent au service des actions de sensibilisation, de communication, de création d'évènements ou de levées de fonds menées par l'association.

Ces bénévoles sont en majorité des thérapeutes partenaires, des accompagnants, des parents eux-mêmes, premiers bénéficiaires des actions de l'association depuis sa création, qui s'engagent au service des nouvelles familles.

L'association a besoin chaque année de nouvelles forces vives et nous encourageons donc les parents qui auraient une compétence ou un peu de temps à proposer à l'association, même ponctuellement, à ne pas hésiter à le faire.

Sans l'investissement et l'engagement de toutes ces personnes, rien ne serait possible. Nous les en remercions beaucoup au nom de l'association.

Sur les Bancs de l'École

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlesbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlesbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

Activités de l'association

Le contexte sanitaire particulier

L'association s'est adaptée **depuis mars 2020 à la situation sanitaire complexe** que nous traversons :

- La Maison de Ted a été fermée du 16 mars au 31 mai 2020, lors du 1^{er} confinement, puis a rouvert de manière partielle à compter du 1^{er} juin, pour enfin ouvrir de manière complète depuis le 1^{er} septembre 2020. Lors de cette année scolaire, toutes les prises en charge ont pu être maintenues en présentiel, sauf quelques groupes, et les supervisions ont été effectuées en distanciel une partie de l'année, afin de respecter au mieux un nombre de personnes maximum dans nos locaux. La jauge de la salle d'attente a été réduite à 6 personnes et malgré le froid, les locaux sont aérés régulièrement !
- Autism Friendly Académie a été fermée du 16 mars au 30 juin 2020, puisque à cette époque nous ne disposions d'aucun matériel permettant d'accueillir sereinement les jeunes, puis a rouvert ses portes le 1^{er} septembre pour la rentrée scolaire.

L'association a établi des protocoles sanitaires durant toutes ces périodes, et fourni tous les équipements requis pour que les activités puissent s'exercer avec un maximum de sécurité (masques, gel hydroalcoolique, blouses, paravents, etc.)

Les cas positifs et contacts sont tous répertoriés. Parmi toutes les personnes fréquentant l'association (professionnels, parents, enfants, accompagnants), nous décomptons une dizaine de cas positifs et une vingtaine de cas contacts depuis septembre. Les personnes testées positives ne s'étaient pas rendues à l'association dans la période de contamination possible.

La scolarisation en milieu ordinaire

En 2020-2021, l'association a recruté, formé et supervisé 50 accompagnants scolaires, permettant à 50 enfants suivis à l'association d'être scolarisés avec un accompagnant.

Les modalités d'embauche se sont réparties de la façon suivante :

- . 28 contrats conclus avec le Rectorat de Paris
- . 5 contrats conclus avec le Rectorat de Versailles
- . 15 contrats en CESU (8 à Paris, 6 dans le 92 et 1 dans le 93)
- . 2 contrats CUI (1 à Paris – 1 dans le 94)

Sur les Bancs de l'École

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlesbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlesbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

L'association a notamment géré pour chacun de ces accompagnements :

- La sélection des candidats,
- Les relations avec les Rectorats pour l'embauche des candidats et la gestion de leur contrat,
- La création et l'organisation d'un dispositif complémentaire avec les familles,
- Les relations avec les établissements scolaires.

Une charte a pour cela été établie entre les familles et l'association et le coût pour les familles a été maintenu à 50 euros par mois, de septembre à juin (sur 10 mois) en contrepartie de l'ensemble de ces services.

Ces nouvelles modalités d'embauche, réalisées pour la seconde année à Paris, ont été étendues à l'Académie de Versailles pour la rentrée 2020. Aux termes de ces nouveaux partenariats, les accompagnants sélectionnés par l'association, deviennent AESH du Rectorat, tout en restant supervisés par l'un des psychologues partenaires de l'association.

Ce nouveau dispositif est un immense soulagement financier pour les familles et a permis de maintenir un accompagnement de grande qualité organisé par l'association. Cette dernière a noué des relations excellentes avec les Rectorats de Paris et de Versailles, permettant de faciliter de nombreuses démarches.

Des démarches ont également été entreprises par l'association pour obtenir le même dispositif auprès de l'Académie de Créteil, qui nous a indiqué ne pas y être favorable, mais s'est engagée à travailler sur cette question.

Les contraintes liées à ce nouveau statut résident essentiellement dans l'impossibilité pour les AESH de travailler à domicile dans le cas où l'enfant ne pourrait se rendre à l'école et dans l'obligation de formation des AESH auprès des Rectorats. Sur cette question, l'association a obtenu un allègement de la formation (pour Paris, 20 à 30 heures sur les 60 peuvent être effectuées à l'association, pour Versailles les AESH sont dispensées de la totalité des heures de formation).

8 sessions de formations auront été proposées en 2020-2021 aux accompagnants scolaires :

- 03/10/2020 : les moyens de communication alternatifs et augmentatifs Makaton et PECS, par Fanny Sidaner et Capucine Amand, orthophonistes partenaires

Sur les Bancs de l'Ecole

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlsbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlsbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

- 17/10/2020, mieux comprendre l'enfant que l'on accompagne : les spécificités sensorielles de la personne avec TSA, par Florent Legendre, psychomotricien partenaire
- 07/11/2020, gestion des comportements problèmes, par Nabila Premel, psychologue partenaire
- 12/12/2020, mieux comprendre l'enfant que l'on accompagne : les spécificités sensorielles de la personne avec TSA, par Florent Legendre, partie 2
- 23/01/2021 : gestion mentale session d'initiation partie 1, par Véronique Riboud-Carle, orthophoniste
- 30/01/2021 : gestion mentale session d'initiation partie 2, par Véronique Riboud-Carle, orthophoniste
- 06/03/2021 : gestion mentale session d'approfondissement partie 1, par Véronique Riboud-Carle, orthophoniste
- 08/05/2021 : gestion mentale session d'approfondissement partie 2, par Véronique Riboud-Carle, orthophoniste

En outre, une formation a été proposée à l'équipe de thérapeutes partenaires de l'association : 16 et 17 janvier 2021, formation à la méthode Kidfocus.

En outre, la totalité des 50 AVS a bénéficié cette année des **supervisions hebdomadaires** auprès des psychologues référentes (1h pour les contrats de moins de 30h par semaine et 2h pour les contrats supérieurs à 30h).

Le jour de la rentrée 2021, 100 % des accompagnants étaient à leur poste. L'année scolaire s'est globalement très bien déroulée malgré le contexte sanitaire complexe, avec globalement très peu d'absences, pour la plupart liées au covid.

Une seule accompagnante a dû être remplacée au cours de l'année.

La difficulté depuis début 2020 réside dans la saturation à laquelle est arrivée l'association, ne lui permettant plus de mettre en place de nouveaux accompagnements, alors que les demandes sont extrêmement nombreuses, tant de parents ayant déjà un suivi à la Maison de Ted, que de nouvelles familles (plus d'une dizaine de demandes par mois en moyenne).

Sur les Bancs de l'Ecole

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlesbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlesbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

La prise en charge éducative

En 2020, **neuf thérapeutes partenaires** de l'association sont intervenus au sein de la Maison de TED (3 psychologues, 2 orthophonistes, 2 psychomotriciens, 1 ergothérapeute et 1 art-thérapeute) :

- Les trois psychologues partenaires de l'association sont Vanessa Lagardère, Laura Balcells et Matthieu Orioli, ils assurent des séances de remédiation cognitive, groupes de socialisation, rééducation de troubles alimentaires et forment l'équipe d'accompagnants scolaires qu'ils supervisent.
- Les deux orthophonistes sont Fanny Sidaner et Capucine Amand. Elles ont augmenté leur temps de travail afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes des familles et travaillent désormais 4 jours ½ chacune par semaine.
- Les deux psychomotriciens sont Florent Legendre et Melody Kedadouche, ils se partagent un plein temps.
- Une ergothérapeute, Justine Barbosa, a débuté son activité en septembre 2019 et a très vite rempli son activité à mi-temps ; une art-thérapeute, Morgane Hugnet, propose des interventions depuis début 2020 et suit actuellement plusieurs enfants.

Au cours de l'année 2020, environ **220 prises en charge individuelles** ont été réalisées chaque semaine, auxquelles s'ajoute **une dizaine de groupes** par semaine, animés par plusieurs thérapeutes, soit en moyenne **une cinquantaine de prises en charge par jour** du lundi au vendredi.

Les nombres d'enfants suivis par les thérapeutes sont les suivants (la plupart des enfants étant suivis par plusieurs thérapeutes) :

- 75 enfants suivis par les psychologues (qui assurent également la supervision de 50 accompagnants scolaires),
- 65 enfants suivis par les orthophonistes,
- 30 enfants suivis par les psychomotriciens,
- 20 enfants suivis par l'ergothérapeute
- et 5 enfants suivis par l'art-thérapeute.

En raison du contexte sanitaire, il n'a malheureusement pas été possible d'accueillir des enfants durant des journées complètes pendant les vacances scolaires pour des semaines de découverte.

Sur les Bancs de l'École

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlsbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlsbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

Autism Friendly Académie

L'Académie a fait sa troisième rentrée scolaire dans les locaux, situés 69 rue d'Alleray, dans le 15^{ème} arrondissement, tout proches de la Maison de Ted. Plusieurs départs de jeunes ont eu lieu avant la rentrée pour différentes raisons : démarrage d'une activité professionnelle pour l'un d'entre eux âgé de 20 ans, intégration d'établissements plus adaptés à leurs besoins ou plus proches de leurs domiciles pour trois autres, portant les effectifs à 7 élèves durant l'année 2020-2021, pendant 27h de cours par semaine (tous les jours de 9h à 16h30, sauf le mercredi de 9h à 12h).

Les activités sont assurées par :

- Sabrina Tatem, responsable de l'Académie et des enseignements fondamentaux, assistée de Solenn Nelta, AVS collective pour la 2^{ème} année, et de plusieurs stagiaires se partageant un temps plein (afin d'avoir en permanence 2 personnes en plus de Sabine Tatem) ;
- Marie-Charlotte Izambart, psychologue, qui assure les groupes d'habiletés sociales ;
- une équipe de trois intervenants extérieurs, qui dispensent les ateliers préprofessionnels et sportifs : Thomas Dal Ben (sport adapté), Sébastien Marchand (arts plastiques et informatique) et Caroline Duchange (pâtisserie).

Depuis juin 2019, Autism Friendly Académie est reconnue par l'Education Nationale en tant qu'établissement scolaire du second degré et peut donc désormais accueillir des jeunes de moins de 16 ans.

Il est prévu de **créer un second groupe à la rentrée 2021**, et pour cela de trouver des locaux plus grands. Un dossier a été déposé auprès du CCAH (comité national de coordination action handicap) pour une demande de subvention sur plusieurs années permettant de soutenir ce développement. Un accord de principe a été donné à l'association en mars 2020. Malheureusement, la crise sanitaire actuelle a mis un frein à ce développement qui sera repris dès que possible.

Par ailleurs, un rendez-vous a été pris avec la MDPH de Paris, notamment afin de faire reconnaître cet établissement scolaire comme une orientation cible pouvant être prise par la CDAPH, et de confirmer officiellement la prise en compte des frais de scolarité dans le calcul du complément AEEH.

Sur les Bancs de l'Ecole

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlesbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlesbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

Les ateliers, la guidance familiale, l'aide administrative aux familles, l'information

Ces activités se sont poursuivies dans le cadre des restrictions liées au contexte sanitaire. Les ateliers et cafés des parents n'ont pas pu être maintenus en présentiel.

Plusieurs dizaines de familles ont été aidées par les bénévoles et les salariés de l'association pour constituer leurs **dossiers MDPH** et **régler des problèmes de scolarisation**.

En outre, l'association étant aujourd'hui très connue dans le milieu du handicap (notamment auprès du CRAIF, des MDPH et des associations), nous sommes amenés à fournir de **nombreux renseignements téléphoniques** à des familles qui nous contactent, et qui sont pour la plupart très démunies, et ne savent pas à qui s'adresser.

Près d'un millier de mails a été reçu en 2020 pour des nouvelles demandes (demandes de nouvelles familles, candidatures d'AVS, demandes de stages...) et pas moins de 500 appels téléphoniques sur ces mêmes sujets sont traités dans l'année.

Moyens d'action - Partenariats

Événements

Les événements planifiés ont tous été reportés, sauf la **Course des Héros** qui a eu lieu sous un **format connecté le 28 juin 2020**. Elle a fédéré 8 coureurs, qui ont collecté plus de 7.000 €. C'est une somme inférieure à celle récoltée en 2019, mais compte-tenu du contexte, nous saluons la mobilisation et la performance de ces coureurs !

Nous avons prévu d'organiser une nouvelle Avant-première en septembre 2020 et nous étions invités à participer à une soirée au profit de l'association en mars 2020. Nous espérons que ces événements pourront avoir lieu prochainement.

Le chanteur Amir s'est mobilisé pour l'association à plusieurs reprises : lors d'un jeu sur TF1 « Good singers » le 17 juillet 2020 et à Roland Garros en octobre 2020 dans « Stars set et match ». De belles sommes ont été versées à l'association à ces occasions. Nous avons proposé à Amir de devenir parrain de l'association, aux côtés de Leïla Bekhti, notre marraine historique.

Sur les Bancs de l'École

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlesbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlesbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

Partenaires

La **Fondation Initiative Autisme**, partenaire historique de l'association, s'est une nouvelle fois mobilisée pour soutenir l'association : elle a décidé cette année de concourir pour moitié aux activités de la Maison de Ted et pour moitié d'Autism Friendly Académie.

Plusieurs autres dons ont par ailleurs été réunis venant de la Fondation Cécile Barbier de La Serre, du Crédit Agricole, du Fonds de dotation le Fonds des bois et du FDVA (fonds pour le développement de la vie associative).

L'association est en attente de plusieurs demandes, notamment auprès du CCAH (comité national de coordination action handicap), de AG2R, de la Ville de Paris, de la Fondation de France et de la Fondation la France s'engage.

De nombreux dons de particuliers permettent aussi de soutenir les activités de l'association.

Taxe d'apprentissage

L'association a obtenu fin 2019 son inscription sur les listes **d'établissements éligibles à recevoir le solde de 13% de la taxe d'apprentissage**. Elle a ainsi reçu plus de 35.000 euros de versements à ce titre pour l'année 2020.

Une nouvelle campagne a été lancée depuis début 2021. Il est particulièrement important pour tous ceux qui le peuvent de relayer cette information, qui peut être une source de financement substantielle pour l'association.

Communication

Le **site internet** Sur les bancs de l'école a été entièrement remodelé au cours de l'année 2020. Il permet désormais de réaliser une adhésion ou un don en ligne et présente un bel aperçu de nos activités.

Depuis septembre 2020, Zlata Bonev diffuse quotidiennement des informations sur les **réseaux sociaux de l'association** : LinkedIn, Facebook, Instagram et twitter, et une **news letter** est envoyée 2 fois par mois aux adhérents de l'association.

Des informations en lien avec la crise sanitaire ont également été données très régulièrement aux familles.

L'association a obtenu gracieusement une parution en pleine page dans **l'Express** en avril 2020, en troisième de couverture.

Sur les Bancs de l'Ecole

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlesbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlesbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

Enfin, l'association a bénéficié de **plusieurs interventions dans la presse** récemment sur **France Bleu Paris, Europe 1 et TV78**.

Perspectives 2021

L'association a initié en 2020 une réflexion pour faire face à deux objectifs :

- pérenniser son mode de fonctionnement par des financements et des soutiens à long terme ;
- développer son activité pour pouvoir répondre aux demandes croissantes des nouvelles familles.

Dans ce cadre, des contacts ont été pris avec **l'association « le Moulin vert »** et un mandat de gestion signé entre les deux structures en janvier 2020, **mandat prolongé jusqu'en septembre 2021** pour prendre en compte le contexte actuel qui ralentit tous les process en cours.

Des échanges ont déjà pu être menés avec **l'ARS Ile-de-France** d'une part, et la **délégation interministérielle à l'autisme**, d'autre part. Compte-tenu de la reconnaissance par tous les acteurs du milieu de l'expertise unique de l'association dans le domaine de la scolarisation des enfants et jeunes avec autisme, des discussions sont en cours pour étudier la possibilité d'un financement public des activités de la Maison de Ted.

Par ailleurs, un dossier important vient d'être engagé auprès de la **Fondation « la France s'engage »**, pour solliciter un financement en vue de l'essaimage de l'association dans d'autres régions mais également en région parisienne. L'idée est la création d'un **réseau « Sur les bancs de l'école »** pouvant fédérer des associations existantes, dont le mode de fonctionnement est proche du nôtre, ainsi que des nouvelles associations à créer.

Dans le cadre de ce développement, il est apparu nécessaire de mettre en œuvre une **étude d'impact des activités de l'association** ainsi que le **label Idéas**.

L'étude d'impact a pour objectif évaluer l'impact social des activités développées par l'association depuis 12 ans, pour convaincre les bailleurs de fonds de la pertinence de notre modèle et pour pouvoir essaimer ce modèle. Elle évalue les effets bénéfiques de nos activités auprès des enfants suivis, des familles, des accompagnants scolaires et détermine des axes d'amélioration. Cette étude peut soit être réalisée en interne, soit par un cabinet externe. Cette seconde solution

Sur les Bancs de l'Ecole

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlesbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlesbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z

présente une garantie incontournable vis-à-vis des bailleurs de fonds, puisqu'elle donne lieu à un rapport établi par le cabinet qui mène l'étude.

Nous avons reçu deux propositions des cabinets faisant référence en la matière : Kimso et Improve et souhaitons confier cette étude au 1^{er} de ces cabinets qui nous a été recommandé, qui a une expérience importante dans le domaine de l'autisme et du handicap et nous semble avoir une démarche plus claire et construite. Le coût de 25.000 euros TTC pourra être financé par du mécénat.

Le label Idéas est un label de qualité français qui, pour l'organisme qui l'a reçu, atteste de la qualité de sa gouvernance, de sa gestion financière et du suivi de l'efficacité de son action. Il est réservé aux organismes à but non lucratif et délivré pour une durée de trois ans, renouvelable. Pour son obtention, une équipe de bénévoles d'Idéas accompagne l'association à toutes les étapes : diagnostic, optimisation des bonnes pratiques et contrôles externes. Cette démarche doit être portée par le conseil d'administration qui donne son accord pour cette intervention.

Aucun coût n'est facturé par Idéas, seuls des bénévoles interviennent. Le coût de ce label réside dans les contrôles externes à mettre en œuvre, qui représentent quelques jours de travail d'un expert-comptable.

Il est ainsi proposé au conseil d'administration :

- d'arrêter le présent rapport en vue de le soumettre à l'assemblée générale,
- d'approuver le lancement d'une étude d'impact externe et du label Idéas,
- d'arrêter les comptes de l'année 2020 et le budget de l'année 2021, tels qu'ils ont été présentés par le président, ainsi que le rapport financier sur l'année 2020,
- de donner quitus au président et au trésorier de leur gestion pour l'année 2020,
- de convoquer l'assemblée générale ordinaire, devant approuver le présent rapport d'activité, le rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, les comptes de l'exercice 2020 et devant donner quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de cet exercice.

Le Conseil d'administration

Sur les Bancs de l'Ecole

12bis rue Léon Delhomme - 75015 Paris
secretariat@surlsbancsdelecole.com – Tel : 01 56 23 00 44

www.surlsbancsdelecole.org

Association à but non lucratif, déclarée en Préfecture le 25/08/08, parution au JO le 13/09/08
SIRET 512 791 310 00026 – APE 9499Z